

L. 1 : *Guntamun* pour *Guntamun(di)* ; l. 3 : *fl(aminis)* ; l. 5 : *ernassoneu*, lecture incertaine, forme barbare dérivée sans doute d'un des noms grecs du figuier sauvage ἐρνάς ; *oxuno*, probablement de ἄξυνος, aigre ; *oxuno odore*, addition interlinéaire ; l. 6 : *afri* pour *afri(co)* ; l. 9 : *quesivi* pour *quaesiverunt* ; l. 10 : *h(abuerunt) i(enuerunt) p(ossederunt)* ; l. 11 : *no* pour *no(mine)* ; l. 13-14 : *du euinci queperit* pour *du(m) euinci <co>eperit* ; l. 14 : *ae* pour *ea* ; l. 17 : *sp(o)p(on)d(i)derunt* ; l. 18 : *s(u)pp(ra)sc(rip)to*.

Date : 6 mars 494 ap. J.-C.

L. 4 et 24 : *in* ou *de uuresa*, ailleurs *in buresa* ou *in bure*, mot africain désignant un lieu dit, dont les auteurs ne voient aucune interprétation valable (p. 201) ; l. 18 : *magister* plutôt *fundi* que *iudi* (p. 207).

A. DEGRASSI. I FASTI CONSOLARI DELL' IMPERO ROMANO DAL 30 AVANTI CRISTO AL 613 DOPO CRISTO (SUSSIDI ERUDITI. 3). Rome, 1952.

Édition des Fastes consulaires de l'Empire romain destinée à remplacer celle de W. Liebenam, parue en 1909.

I. Les consuls disposés suivant l'ordre chronologique. Les années dont on connaît tous les consuls sont signalées par un astérisque ; pour les personnages à noms multiples, les prénom, nom et surnom principaux sont donnés en capitales grasses. — Dans

le bas des pages, les consuls qui ont exercé leur charge en une année moins bien déterminée du même temps.

II. Liste par ordre alphabétique des consuls dont l'époque est moins certaine.

III. *Indices* : noms ; surnoms ; consulats indiqués d'une façon spéciale ; consulats des Augustes et des Césars ; consuls désignés qui ne sont pas entrés en fonctions.

A. DEGRASSI. UNA TABELLA DEFIXIONIS DELLA MESIA INFERIORE. Klagenfurt, 1952.

Extrait (p. 242-250 avec fig.) des *Beiträge zur älteren europäischen Kulturgeschichte, I. Festschrift für Rudolf Egger*.

A *Oescus* (Mésie inférieure). *Tabella defixionis* sur une plaque de plomb brisée de partout, d'un déchiffrement difficile et d'une lecture incertaine. L'interprétation générale serait celle-ci :

210 « Un inconnu qui veut se venger de mauvais traitements qu'il a subis s'adresse à une divinité infernale pour que la femme, objet de la *defixio*, ses servantes et son enfant aient à souffrir comme l'auteur de la *defixio* et plus que lui. Parmi les parties du corps qui devraient être frappées figure certainement le cerveau ».

DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICITÀ ROMANE DI ETTORE DE RUGGIERO, t. IV, fasc. 18-20. Rome, 1949-1950.

Suite du t. IV, p. 545-640, de ce Dictionnaire, allant de la fin de *Legulus* à *Leo* ; contient no-